



Photoclub Ouvr'œil

Avenue de Dunkerque
résidence Azur 4, App 35
43000 Le Puy-en-Velay

contact@photoclub43.org

Compte rendu réunion de bureau du mardi 31 mai 2022

Présents à la réunion de bureau : Alain Roux, Jean Paul Chabanon, Christelle Gineys, Gérard Lebaron, Jean Paul Bertrand.

L'ordre du jour était de parler des projets d'exposition animalière demandée par la médiathèque de Saint Germain Laprade, l'expo « 4 saisons » demandée pour les Ehpads (Etablissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes) par Pierre Roux, et de leur financement par le Département.

Rappel de chaque demande :

1) Saint Germain Laprade :

- A. Le référent : Gérard Lebaron
- B. La demande : (mail asso les amis du livre St Germain du 26/3/22)
 - a. une expo de 25 ou 30 photos du 4 octobre au 4 novembre à la médiathèque de Saint Germain Laprade, thème : photo animalière.
 - b. un concours photo : ceux qui le souhaitent pourraient apporter une photo qui serait exposée à la médiathèque, le public voterait pour sa photo préférée. (organisé et pris en charge par l'asso de la médiathèque)
 - c. une conférence sur la photo animalière de la faune locale le mercredi 26 octobre à 20h30 au centre culturel de Saint Germain
 - d. une sortie le dimanche 16 octobre en vue de la découverte du milieu des animaux, de la reconnaissance de leurs traces et habitats.

2) Ehpads

- A. Pierre Roux
- B. La demande : Une série de 4 expos sur le thème « les 4 saisons » de photos du pays qui relocalisent les résidents dans leur « terroir ». Une expo installée par saison.

a.

3) Mutualisation des coûts par le Département :

A. Jean Paul Bertrand propose de faire le lien avec la présidente du Département

B. Les coûts : une proposition :

- a. Les tirages : 15.00€ par tirage, pour 25 tirages = **375.00€**
- b. Nous avons les cadres et les marie louis, mais il faut anticiper une usure et un remplacement partiel : 5 cadres et 5 marie louise par expo : 20.00€ + 10.00€ = 35.00€ soit **175.00€**
- c. Frais d'installation : 50.00€ par expo (frais déplacement, petites fournitures...)
- d. Budget total par expo : **600.00€**

C. Le principe de la mutualisation :

- a. Aucune médiathèque et aucun Ehpads dispose de ce type de budget. Les médiathèques (bibliothèque départementale) et les Ehpads sont sous « tutelle » du département. Celui-ci propose à ces organismes des listes d'animations partenaires. Le but serait de rentrer dans ces listes et être financé par le département.
- b. Jean Paul Bertrand se met en lien avec la présidente du département pour demander rapidement une réunion préparatoire et demander sous quels critères nous pourrions être financés par le département et faire tourner l'expo dans différents Ehpads et médiathèques. Nous prendrons une décision après cette réunion

4) Les limites

A. **Financière** : les membres présents posent 2 principes non discutables :

- a. La trésorerie du club ne permet aucune activité à perte, l'autofinancement est le minimum acceptable.
- b. Il n'est pas question de demander aux membres de financer les tirages des photos

B. **Matérielle** : Relancer les activités au club oui, mais après la période covid il est important de ne pas non plus nous surcharger de travail et décourager les membres par un surcroît important de travail, sachant que nous avons l'an prochain les Ponots-Graphies

5) **Conclusion** : Les décisions ne sont pas encore prises, mais sur ces 2 propositions, l'une semble plus simple et raisonnable (médiathèque) et l'autre (Ehpads) semble beaucoup plus lourde et engageante. Il semblerait raisonnable après avoir rassemblé les infos du Département se limiter probablement aux médiathèques

6)